

Un an après son ouverture, la ruche d'entreprises accueille sept sociétés

Il y a juste un an, une ruche d'entreprises ouvrait ses portes, à Fourmies. À l'heure du premier bilan, il s'avère qu'il est plutôt positif : 50 % des 15 locaux proposés (8 bureaux et 7 ateliers) aux créateurs de projets sont occupés par sept sociétés qui ont créé 14 emplois. Un hôtel d'entreprises va suivre.

PAR LIONEL MARÉCHAL
fourmies@lavoixdunord.fr

FOURMIES. C'était le 15 septembre 2013. Une ruche d'entreprises ouvrait ses portes, à Fourmies, dans le prolongement du Pôle intercommunal de développement économique (PIDE). C'était la dixième structure de ce type dans le département du Nord, dont l'objectif principal, en sa qualité de « pépinière », est d'accueillir des entrepreneurs qui souhaitent se lancer dans la création de leur société. Et cela tombe bien puisque la ruche accompagne ces porteurs de projets en proposant non seulement de les loger à moindre coût mais aussi, sur place, des services (postaux, techniques, administratifs...). Pour, au final, que ces sociétés prennent leur envol sereinement et deviennent pérennes.

Et un an après l'ouverture, les résultats sont très encourageants, comme le précise le directeur des lieux, Luis Capelas : « Nous pouvons accueillir 15 sociétés, dans huit bureaux et 7 ateliers. Les premiers sont dévolus plutôt à l'économie tertiaire ; les seconds, au secondaire (l'artisanat notamment). Douze mois après l'ouverture, nous avons réalisé une grande partie du chemin puisque la moitié de 15 bureaux et ateliers est occupée. »



Luis Capelas est le directeur de la ruche d'entreprises de Fourmies qui connaît un certain succès.

Soit sept entreprises qui ont été fondées, dans un climat économique morose, permettant, de surcroît, de créer 14 emplois. Mais qu'est-ce qui a séduit ces « jeunes pousses » ? « *Plusieurs facilités*, répond M. Capelas. *Premièrement, selon l'importance de l'entreprise, des loyers de 140 à 635 € (de 239 à 893 € avec les services)*

“ Sept entreprises ont été fondées, dans un climat économique morose, permettant, de surcroît, de créer 14 emplois. ”

pour des surfaces de 20 à 300 m², avec une réduction de 25 % la première année. Deuxièmement, les services quand, par exemple, vous avez à côté de votre bureau, un permanent de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Et troisièmement, la durée : ces sociétés peuvent rester dans la ruche quatre ans ».

Et après ? Soit elles volent de leurs propres ailes... soit elles continuent d'être accompagnées puisqu'il a été décidé, en partenariat avec la communauté de communes Sud Avesnois, d'ouvrir un hôtel d'entreprises où ces dernières, après la ruche, peuvent s'y installer moyennant un loyer, pour une durée indéterminée. ■

DÉJÀ SEPT ENTREPRISES

Voici la liste des sept sociétés qui se sont installées dans la ruche d'entreprises depuis un an :

- **AR. VAL** : conception et réalisation de centres de tri de déchets et d'unités de compostage.
- **EDES** : développement d'outils informatiques et multimédias centrés sur l'accompagnement des personnes aphasiques.
- **GREEN JARDIN** : création et entretien d'espaces verts.
- **KAGAMI COMMUNICATION** : communication visuelle, solutions d'impression et matériel publicitaire.
- **SARL ASPIRATION FRANCE** : e-commerce pour la vente de matériels d'aspiration centralisée de marques.
- **TEMIR INFORMATIQUE** : vente, installation et maintenance de matériels, création de logiciels, création et maintenance de sites Internet, vente et maintenance de produits, et formation.
- **MAEVA COURTAGE** : franchise « PresseTaux », courtage en crédits immobiliers.

« PresseTaux », la dernière arrivée en juillet

«Maeva courtage» est la dernière société arrivée à la ruche d'entreprises de Fourmies. Il s'agit d'une franchise de courtage en crédits immobiliers de la société « PresseTaux », dont le siège est basé à Valenciennes. Créée en 2004, elle possède une vingtaine d'agences au nord de Paris et elle s'étend au niveau national.

La franchise locale, qui rayonnera dans un rayon de 40 km autour de Fourmies (de Guise à Bavay), est dirigée par Thierry Leclercq. Un ancien commerçant de 48 ans qui a choisi la ruche d'entreprises pour commencer son activité économique le 1^{er} juillet dernier.

Pourquoi avoir préféré cette formule ? « Tout simplement parce que c'est la solution idéale pour débiter, observe-t-il. Ici, j'ai tout ce dont j'ai besoin sous la main. Un bureau avec un loyer raisonnable et des services. Cela permet de partir en douceur. De prendre ses



La dernière société arrivée à la ruche d'entreprises est « Maeva courtage ».

marques dans la durée. Bref, d'éviter le risque immédiat d'une cessation ».

Sachant que dans le cas de M. Leclercq, son activité a dé-

marré sur les chapeaux de roues : « Ce nouveau métier, c'est pour moi une reconversion. J'ai obtenu, pour cela, un diplôme d'intermédiaire en opérations de banque

et en services de paiement (IOBSP). Je suis donc un courtier. Mon travail est de négocier ou de renégocier les prêts immobiliers ». Dans la réalité, il se déplace gratuitement chez vous et étudie votre projet ou dossier, que vous soyez des primo-accédants ou des accédants à la propriété.

« Si ça vaut le coup, nous allons ensemble, avec les clients, dans les banques avec le dossier bouclé revu, observe le quadragénaire. Pour l'instant, j'ai déjà pu faire gagner entre 10 000 et 40 000 € à des particuliers. Et, à l'avenir, je n'exclus pas de proposer mes services à des privés ou des collectivités. La société est payée, elle, uniquement quand le gain est réel ».

M. Leclercq, qui avait prévu de gérer, au départ, quelques dossiers, est victime de son succès puisque désormais il en traite une vingtaine par mois. Et il a dû embaucher. Cela fait un emploi de plus à la ruche d'entreprises ! ■ L. M.